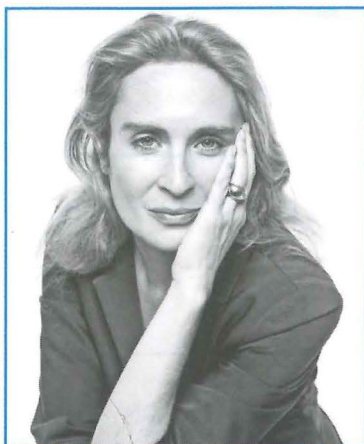


2018... « L'ANNÉE DE LA PENSÉE MAGIQUE »

310q5



Marie BURGUBURU
Avocat au barreau de Paris
Présidente du conseil
d'administration
de La Gazette du Palais

“ Nous allons prendre 2018 à bras le corps, avec tout ce que le monde de la justice nous réserve de nouveautés, de difficultés et de surprises ”

Allez de l'avant !

Tel est l'engagement que je forme pour la *Gazette du Palais* en ce début d'année, qui traditionnellement invite au bilan.

Allez de l'avant !

Mais pas sans un regard en arrière.

Peut-on encore qualifier de nouvelles la présentation, la rédaction et la modernité de notre *Gazette* hebdomadaire ? Ce n'est pas certain tant paraît déjà ancienne et lointaine la *Gazette*, qui existait depuis si longtemps.

Il y a un an, le président Xavier Charvet saluait la réussite de cette transformation majeure qu'il avait engagée avec toute l'équipe rédactionnelle en relation avec les collaborateurs occasionnels et l'ensemble des lecteurs sans lesquels rien n'eût été possible.

Xavier Charvet a sur la *Gazette*, comme sur toutes les choses qu'il a dans sa vie touchées, laissé son empreinte lumineuse.

En ayant l'honneur et la charge de lui succéder, je rends hommage au travail considérable qu'il a accompli avec l'enthousiasme qui le caractérisait et, aussi, son épatante force de vie.

Dans ce même état d'esprit, nous allons prendre 2018 à bras le corps, avec tout ce que le monde de la justice nous réserve de nouveautés à mieux connaître, de difficultés à surmonter et de surprises à découvrir.

L'année commence-t-elle le 1^{er} janvier ? Rien n'est moins sûr puisque c'est le 15 janvier seulement que seront connus les rapports demandés par la nouvelle garde des Sceaux sur les cinq chantiers de la justice qu'elle a ouverts. Et ce n'est que le 16 avril que s'ouvrira le nouveau tribunal de Paris, le « monstre des Batignolles » qui transformera la Cité en vieux palais (si ce n'est un palais de vieux si l'on fait référence à la carrière des magistrats – cour d'appel et cour de cassation – qui seuls y

siégeront désormais).

Mais la justice change, indépendamment des projets du gouvernement : incubateurs, legaltechs, blockchain, nouvelle génération d'avocats et de juges... Même si l'actualité rabêche sur des sujets d'importance inégale : la controversée indépendance du parquet (décision du 8 décembre du Conseil constitutionnel, le jour même où se réunissait la Vendôme Tech pour la transformation numérique de la justice), le budget de la justice, le rôle des avocats et la gouvernance de la profession, la (re) mise en question du modèle ordinal, le retour de la réforme de la carte judiciaire ou encore l'insoutenable surpopulation carcérale, etc.

De tout cela, la *Gazette* parlera avec vous, en étant à la fois le lieu d'un débat libre et ouvert et le catalyseur des opinions de tous les professionnels de la justice, tout en restant une référence incontournable en doctrine et analyse de jurisprudence.

C'est là le vœu que je forme avec toutes celles et ceux qui font la *Gazette du Palais*, que je remercie chaleureusement : la rendre encore plus utile, encore plus complète et encore plus agréable pour celles et ceux, chaque année plus nombreux, qui la lisent et l'apprécient. ●